



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT  
DU SENTIER PÔLE PLEIN AIR, SECTEUR CRIQUE-À-DAVID**

**Saint-Damien, le 24 octobre 2024** - La Municipalité de Saint-Damien est fière d'annoncer la reprise des travaux d'aménagement du sentier Pôle plein air, secteur Crique-à-David.

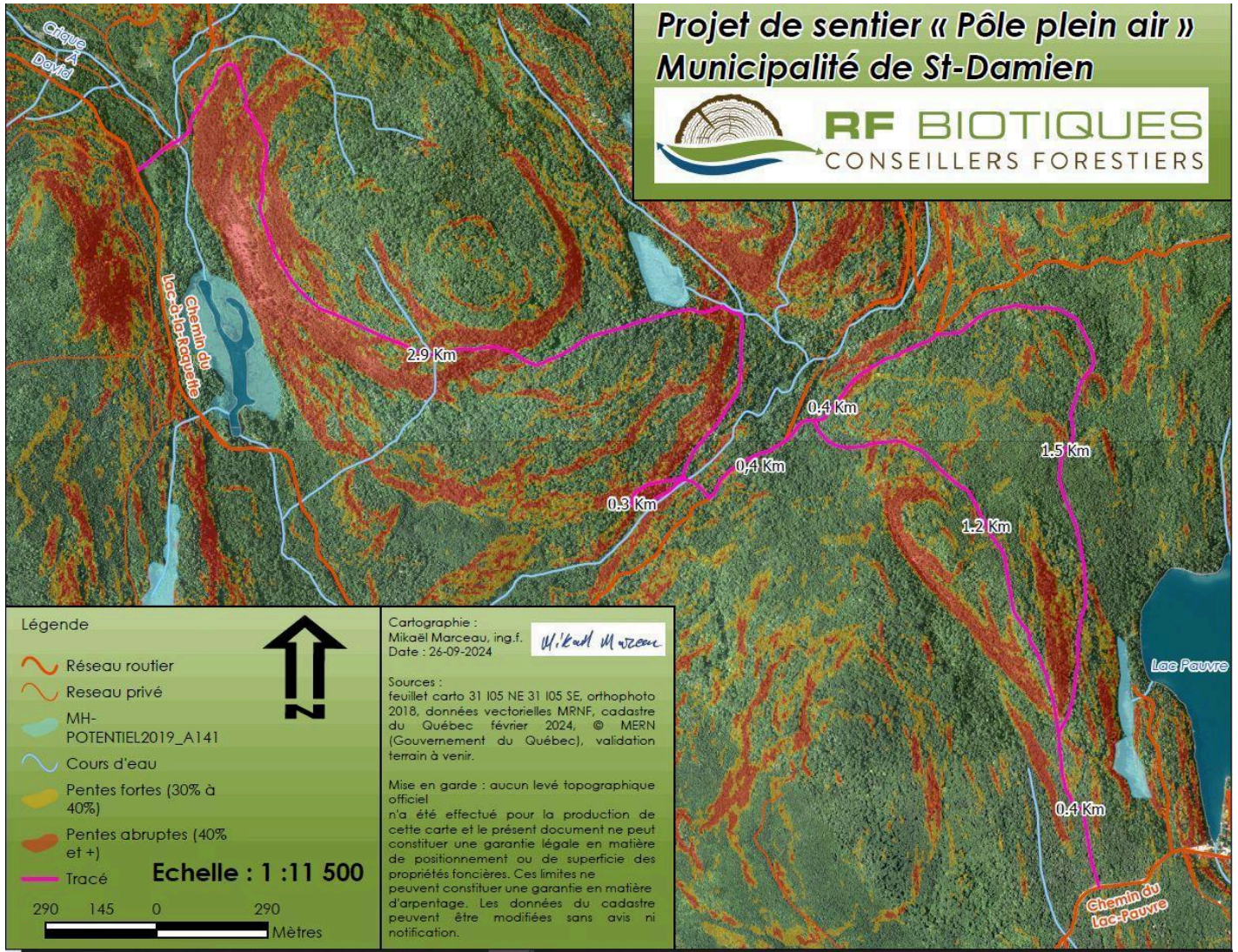
Le 17 septembre dernier, par résolution du conseil municipal, un mandat a été octroyé à RF Biotiques Conseillers forestiers concernant la réalisation de la caractérisation du milieu, la prise de relevés techniques, ainsi que la conception des plans et devis finaux d'aménagement du sentier Pôle plein air, secteur Crique-à-David.

Les travaux de caractérisation du milieu et la prise de relevés techniques ont débuté le 22 octobre dernier. La remise des plans et devis finaux au ministère des Ressources naturelles et des Forêts est prévue pour décembre 2024. Les travaux d'aménagement du sentier et du stationnement à l'entrée de celui-ci devraient débuter au printemps 2025.

Pour suivre l'avancement des travaux, les citoyens et citoyennes sont invités.es à consulter l'échéancier virtuel sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Damien au <https://www.st-damien.com/sentier-pole-plein-air.html>

L'aménagement du sentier Pôle plein air, secteur Crique-à-David, dont les coûts sont estimés à 139 017 \$ est rendu possible grâce à la contribution financière du ministre responsable du sport, du loisir et du plein air via son programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air. Le ministre a, en effet, accordé à la Municipalité de Saint-Damien une aide financière de 121 325 \$ pour la réalisation des travaux. Le montant que doit déboursier la municipalité représente 20 % des coûts totaux du projet et est entièrement assumé par l'affectation de la réserve du Fonds de parcs, conformément aux critères du règlement n°754.

Le tracé du sentier projeté initialement a été révisé en tenant compte des préoccupations et des commentaires recueillis lors de la consultation citoyenne tenue le 10 juin 2023. En effet, la trajectoire initiale du sentier a été déplacée pour s'éloigner des résidences à proximité des lacs Pauvre et Riche. L'ouverture officielle du sentier Pôle plein air, secteur Crique-à-David est prévue au plus tard à l'automne 2026.



- 30 -

Source : Municipalité de Saint-Damien  
M<sup>me</sup> Julie Chênevert  
Directrice du Service des loisirs et de la culture  
450 835-3419, poste 5245  
[loisirs@st-damien.com](mailto:loisirs@st-damien.com)